

La lettre de PERSAC

2

RECTO

- Inondations, un plan de sécurité.
- Compte rendu de séance du conseil municipal du 25.01.21

VERSO

- Brèves : écologie, attention arnaque à la vaccination !
- CORONAVIRUS, les numéros utiles.
- Dates à retenir.

Février 2021

Le Plan Communal de Sauvegarde

Inondations | Mise en oeuvre des mesures
L'équipe municipale

Le PCS est un outil réalisé à l'échelle communale pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il se base sur le recensement des risques et des moyens disponibles sur la commune. Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.

L'épisode de février 2021 du débordement de nos rivières n'était pas à un niveau nécessitant la mise en œuvre du PCS. Aucune alerte de la préfecture, autre que celle de « vigilance orange inondation », n'a été transmise à la commune (aucune maison d'habitation n'a été touchée sérieusement par cette crue). Toutefois, il apparaît qu'une alerte de la population habitant dans les zones inondables semble nécessaire. C'est pourquoi **nous travaillons avec la préfecture à être averti dès l'atteinte d'un seuil de pré-alerte sur le débit de la Vienne** (qui pourrait être de l'ordre de 700 à 750 m³/s au niveau de Persac), de manière à prévenir les riverains des inondations possibles des habitations, ou autres zones sensibles, avant l'atteinte du seuil de mise en danger des riverains. Un annuaire des habitants à alerter dans ce cas est en cours d'élaboration. Le retour des riverains de la Vienne sur la marge restante (en hauteur) avant inondation de leur logement à ce débit de la rivière serait utile. La carte communale des zones inondables par la Vienne est disponible sur le site de la commune, rubrique "vie pratique", menu "cadre de vie et législation", sous-menu "Sûreté", article "PPR").

Le conseil municipal du lundi 25 janvier 2021 a décidé :

- à l'unanimité de résilier le bail du presbytère de Persac à compter du 31 janvier, suite au départ du prêtre, et d'alimenter l'église en eau.
- à l'unanimité d'attribuer une participation financière exceptionnelle de 75 € à la COMC pour l'épreuve cycliste dite la 14^{ème} Etoile d'Or.
- à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer la convention de partenariat avec la CCGV, pour l'attribution de bons-vacances aux enfants de la commune, d'une valeur de 50€, pour chaque séjour au CPA de Lathus pour l'année 2021.
- à l'unanimité de mettre à jour le Plan Communal de Sauvegarde présenté par Monsieur le Maire.
- à l'unanimité de valider le projet culturel et touristique proposé par l'association "La Mie du Pain des Fours et des Moulins" qui souhaite organiser une journée "promenade entre blourdes" sur notre commune;
- à l'unanimité de reconduire le contrat de service du radar pédagogique de la route de l'Isle Jourdain sur une période de 3 ans pour un montant de 199€ HT /an.
- le conseil prend acte et demande la poursuite de l'étude du réaménagement de la zone de ralentissement à la sortie de PERSAC, direction Lussac-Les-Châteaux

(La Brosse). L'idée est de le supprimer le dos d'âne et de mettre à la place des chicanes ainsi qu'un radar pédagogique.

■ Le conseil municipal prend acte et demande la poursuite de l'étude du réaménagement de la place de la mairie en mobiliers et autres structures. Est possible l'installation de jeux pour enfants, sur une partie de la place devant l'école, la création de deux terrains de pétanques et l'installation d'équipements divers tels que des bancs, des tables assis et mange-debout, des jardinières, une table ping-pong, des corbeilles. L'ensemble de ce matériel sera démontable et réutilisé dans le projet définitif de l'aménagement des places en cours de réflexion.

■ Le conseil municipal valide les communications communales, à savoir la publication d'un bulletin trimestriel « PERSActualité », d'une lettre mensuelle recto-verso format A4 et d'un livret d'accueil, sous forme de dépliant (mis à jour seulement en cas de nécessité) et demande les devis correspondants.

■ Le conseil municipal crée un groupe de travail communal pour rédiger un appel à artistes pour la réalisation d'une enseigne pour l'espace 3 rivières et d'une œuvre artistique complémentaire.

Ce résumé va à l'essentiel, pour plus de précisions RDV sur persac.fr

ÉCOLOGIE

Les arbres élagués.

L'entreprise l'Univers du Jardin de Lussac-les-Châteaux a procédé, à la demande de la commune, à un entretien et une mise en sécurité des arbres de la place de la mairie de Persac. Il s'agit d'enlever les branches mortes et d'élaguer des marronniers, platanes et tilleuls. C'est indispensable, comme l'explique Rémi Martinaud, élagueur : " Ces marronniers d'environ 80 ans subissent une pandémie due à un chancre bactérien qui s'est répandu à la faveur de la pollution et des stress climatiques subis par les arbres. Cette maladie s'attaque aux feuilles qui tombent avant la fin de la période de végétation ce qui fragilise les arbres. Il faut donc réduire les houppiers pour leur redonner de la force. Par ailleurs, les tilleuls sont en mauvais état et bien attaqués par des lichens : je vais les tailler en tête de chat pour qu'ils reprennent de la vigueur. Les platanes sont quand à eux très chargés en petites branches et présentent quelques branches mortes ".

Par ailleurs, les tilleuls sont en mauvais état et bien attaqués par des lichens : je vais les tailler en tête de chat pour qu'ils reprennent de la vigueur. Les platanes sont quand à eux très chargés en petites branches et présentent quelques branches mortes ".

MISE EN GARDE

Arnaque au vaccin !

Aucune vaccination n'est pratiquée à domicile. Si vous recevez des appels déclarants le contraire. Attention arnaque, ne rappelez surtout pas ! Derrière cette liaison téléphonique, probablement payante, se cachent des escrocs.

DATES à RETENIR

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, ces échanges sont actuellement annulés ou se déroulent à huit-clos, mais vous pouvez toujours nous envoyer vos questions et vos contributions par mails à persac@departement86.fr

01 03 21

Commission Aménagement

-Les premiers retours de vos projets d'aménagement des places, études des devis du mobilier.

08 03 21

Commission Solidarité

-Aide à la mobilité, Atelier "aide aux démarches administratives en ligne"

22 03 21

Conseil municipal

-vous pouvez envoyer vos questions par l'intermédiaire du site "persac.fr"

29 03 21

Commission Vivre Ensemble

-Un comité des fêtes à PERSAC. Pourquoi ? Comment ? Qui ?



Manuel Peris Tirado-Unsplash.com

CORONAVIRUS les numéros utiles !

Le numéro vert qui répond aux questions sur le nouveau coronavirus (SARS-CoV-2, Covid-19) est ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 :

0 800 130 000

La plateforme n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux, si vous présentez des symptômes (fièvre, toux, fatigue inhabituelle, maux de tête, courbatures, maux de gorge, perte de goût ou d'odorat) restez chez vous et appelez votre médecin.

Si les signes s'aggravent, avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, appelez le **15** ou le **114** pour les personnes ayant des difficultés à parler ou entendre.

Pour les personnes sourdes et malentendantes, une FAQ en ligne est disponible sur le site du Gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/espace-handicap>

Ne laissez pas le doute, l'inquiétude, l'angoisse s'installer dans votre vie :

0 800 19 00 00

Les bénévoles de **S.O.S confinement** - médecins, psychologues... vous informent, vous écoutent et vous orientent.

Dès la première sonnerie un écoutant décroche....cet écoutant, après quelques mots d'accueil bienveillants, dirige très vite vers un deuxième niveau qui est celui de la conversation ...

Pendant 10 à 20 minutes, ceux qui appellent vont pouvoir discuter, raconter leur vie quotidienne, leur anxiété, leur misère du quotidien, leur peur, voire leur colère.

Si l'on détecte un problème médical ou psychologique, on peut vous diriger vers un psychologue ou même vers les cellules d'urgences médico psychologiques.

Une application pour vous tenir au courant des informations les plus récentes

CentoLive est une application mobile en téléchargement gratuit sur l'app store et le play store (iOS et Android).

L'application permet à toute personne munie d'un smartphone connecté à internet, de visualiser en temps réel les messages diffusés sur le panneau dynamique de PERSAC et de recevoir des notifications

